



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Chèques vacances des retraités de la fonction publique

Question écrite n° 4465

Texte de la question

Mme Caroline Parmentier appelle l'attention de M. le ministre de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification sur les conséquences préoccupantes de la suppression des chèques-vacances pour les retraités de la fonction publique, effective depuis le 1er octobre 2023. Cette décision, prise par la circulaire du 2 août 2023, vise à recentrer la prestation sur les agents actifs de l'État dans un contexte budgétaire contraint. Il convient de souligner que les chèques-vacances constituaient un soutien financier non-négligeable pour les retraités, particulièrement ceux aux revenus modestes. Cette prestation permettait l'accès aux loisirs, à la culture et aux vacances, contribuant ainsi à l'épanouissement personnel et à la lutte contre l'isolement des retraités. Cette mesure impacte directement le pouvoir d'achat des retraités, déjà fragilisé par le contexte inflationniste actuel. Dans ce contexte, Mme la députée demande à M. le ministre quelles sont les intentions du Gouvernement concernant une éventuelle révision de cette décision, compte tenu de son impact social significatif. Elle le prie en outre de lui indiquer si des mesures compensatoires sont envisagées afin d'atténuer les effets de cette suppression quant au pouvoir d'achat des retraités de la fonction publique.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Parmentier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4465

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : [Action publique, fonction publique et simplification](#)

Ministère attributaire : [Action publique, fonction publique et simplification](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#), page 1107